

CHAPITRE III :

LA FÉODALITÉ ET LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT DANS L'OCCIDENT MÉDIÉVAL

I – QU'EST-CE QUE LA FÉODALITÉ ?

Un vassal : c'est un seigneur qui se place sous la protection d'un seigneur plus puissant (son suzerain), lui jure fidélité, aide et conseil, et reçoit en échange un fief.

Un fief : territoire (seigneurie) donné par un seigneur (ou suzerain) à un vassal, en échange de sa fidélité, de ses conseils, et de son aide militaire.

Un suzerain : c'est un seigneur assez puissant, qui a obtenu l'hommage d'un ou plusieurs vassaux. Il peut lui-même être le vassal d'un seigneur plus considérable. En principe, chaque suzerain est lui-même vassal d'un autre, sauf le roi.

L'hommage : c'est une cérémonie entre deux seigneurs, au cours de laquelle l'un devient le vassal de l'autre.

La féodalité est l'ensemble des liens qui unissent les seigneurs entre eux, selon leurs forces et leurs faiblesses. Ces liens sont fondés sur un échange de promesses, renouvelées régulièrement lors des cérémonies d'hommage, qui définissent la position de chacun, vassal ou suzerain. Le vassal prête serment de fidélité, aide (militaire, économique) et conseils (pour gouverner) à son suzerain : en échange, celui-ci donne un fief et sa protection à son vassal. En principe, le roi n'est le vassal de personne et attend la fidélité de tous ses vassaux. En réalité, les seigneurs ont beaucoup de pouvoirs et d'indépendance dans leurs fiefs, et se font la guerre plutôt que d'obéir au roi : parfois même, ils menacent son pouvoir.

Activité page 50-51 sur le seigneur et ses vassaux – Correction orale

II – LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT, DE PHILIPPE AUGUSTE A CHARLES VII

Lecture du livre page 52-53

Les Capétiens : dynastie des rois de France à partir de Hugues Capet, sacré roi en 987 selon le choix des grands seigneurs du royaume. Autrement dit, les Capétiens sont les rois de France descendants de Hugues Capet.

Autour de l'an mil, le roi de France est un seigneur qui gouverne un petit territoire autour de Paris et Orléans (carte 5 page 53). Les autres grands seigneurs sont parfois plus puissants et ne considèrent pas le roi comme leur suzerain.

Jusqu'à Philippe II Auguste (1165-1223), les Capétiens sont peu respectés, mais ils tentent de consolider leur pouvoir :

- par la chance, ils se succèdent de père en fils sans problèmes, alors que de nombreux fiefs sont abandonnés faute de descendants ;
- par le prestige que leur donne le sacre et le couronnement à Reims, qui rappelle le baptême de Clovis ;
- par des mariages, ils agrandissent le domaine royal, c'est-à-dire le territoire qu'ils contrôlent directement, avec des vassaux fidèles.

Le règne de Philippe II Auguste (1180-1223) est la première étape importante dans le renforcement de l'autorité royale. Parmi ses successeurs, Louis IX (dit saint Louis, 1214-1270), Philippe IV le Bel (1268-1314), Charles V le Sage (1338-1380) et Charles VII le Victorieux (1403-1461) ont également contribué à renforcer l'autorité royale.

Activité page 54-55 sur Philippe Auguste

Bailli : c'est le représentant du roi dans un baillage (= quelques seigneuries). Le roi prend soin de choisir des baillis honnêtes, compétents et dévoués. Ils prélevent les impôts, rendent la justice, s'informent des plaintes de la population et rendent compte au roi. Dans le sud du royaume, le sénéchal remplit les mêmes fonctions que le bailli.

Bataille de Bouvines : le 27 juillet 1214, l'armée du roi de France Philippe Auguste affronte celle de Ferrand, comte de Flandres, allié à l'empereur Otton et au roi d'Angleterre. La victoire de Philippe renforce son prestige et son autorité sur ses vassaux.

Administration : c'est l'ensemble des hommes (baillis, prévôts, sénéchaux, etc...) et des moyens au service du roi et en dehors de la vassalité, pour organiser et contrôler le royaume. L'administration est chargée des impôts et de la justice, mais pas de la guerre.

Etats Généraux : c'est l'assemblée des représentants de la noblesse (chevaliers), du clergé (prêtres) et de la bourgeoisie (gens des villes), convoqués de temps en temps par le roi, à partir de 1302, pour discuter et résoudre les problèmes du royaume.

Activité page 56-57 sur Charles VII et Jeanne d'Arc

Guerre de Cent Ans : c'est le conflit qui oppose les rois de France et d'Angleterre, au XIV^{ème} et XV^{ème} siècle. Son origine est la fin de la dynastie des Capétiens directs, par la mort de Charles IV le Bel, en 1328 (successeurs : Philippe de Valois / Edouard d'Angleterre). Les péripéties sont innombrables, et permettent finalement à Charles VII (de Valois) d'imposer son pouvoir dans tout le royaume.

Du XII^{ème} au XV^{ème} siècle, les rois capétiens organisent l'administration et soumettent les grands seigneurs à leur autorité. Ils s'entourent d'hommes fidèles, compétents et dévoués, sans liens de vassalité, dont ils ne craignent aucune trahison pour organiser les finances et la justice (baillis et sénéchaux). Ils gagnent des batailles qui renforcent leur prestige et éliminent des vassaux turbulents : bataille de Bouvines (1214) ; aventure de Jeanne d'Arc (1429-1431).

Lecture du livre pages 58-59

III – LES ETATS EN OCCIDENT À LA FIN DU XVÈME SIÈCLE

Activité pages 60-61 sur les Etats de l'Europe à la fin du XVème siècle

Au XVème siècle, le roi de France contrôle et gouverne un Etat riche, peuplé et bien organisé. Les Capétiens ont consolidé l'indépendance du royaume vis-à-vis des voisins et rivaux (Angleterre, Saint empire), agrandi le territoire du royaume, organisé la justice, les impôts et l'armée. Ils règnent sur un territoire en voie d'unification.

Un Etat : un territoire délimité par des frontières et dirigé par un gouvernement indépendant. Un Etat peut être un royaume, une république, un empire, une ville, etc...

A la fin du Moyen Age, les Etats d'Europe ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui : certains sont plus grands (Royaume de Hongrie), d'autres sont plus petits (France), certains ont disparu (Ordre Teutonique), d'autres n'existent pas encore (Italie). En Espagne, en Angleterre et en France, le prestige des rois est incontesté, et leur autorité s'est fortement accrue depuis la période féodale. En Italie et en Allemagne, en revanche, le territoire est morcelé en une multitude de petits Etats plus ou moins indépendants : parmi tous les princes, ceux de la famille Habsbourg sont les plus influents, car ils possèdent des terres un peu partout. A l'Est, l'empire romain d'Orient (empire byzantin) a disparu en 1453, lorsque les Turcs ont pris la ville de Constantinople : l'empire Ottoman, turc et musulman, veut conquérir l'Europe.



Correction de l'activité pages 50-51 sur le seigneur et ses vassaux

1 – Le seigneur de Brancion possède 4 châteaux. Une vingtaine de chevaliers vassaux sont à son service.

2 – Les acteurs de la cérémonie sont Guillaume, comte de Flandres, et ses vassaux. Le vassal promet à son seigneur « d'être fidèle à partir de cet instant au comte Guillaume, sans tromperie » et le jure sur les reliques des saints. C'est ce qu'on appelle « faire hommage ». En échange, le comte de Flandres donne une investiture à chacun des vassaux, c'est-à-dire un fief.

3 – Sur cette miniature, le vassal est devant son suzerain : il a posé un genou à terre et tendu ses mains jointes pour les placer entre celles de son seigneur. Le seigneur est assis en face de lui. Entre les deux, un clerc (un scribe = qui sait écrire) établit le compte-rendu (= procès-verbal) de la cérémonie. Cette image correspond à la phrase « puis ses mains étant jointes dans celles du comte qui les étreignit, ils s'allièrent par un baiser » du doc. 3.

4 – En plus du fief, le seigneur donne sa protection au vassal. Les trois obligations précises du vassal sont le conseil et les aides (militaire et financière).

5 – Un vassal qui ne remplit pas correctement ses obligations vis-à-vis du seigneur risque de perdre son fief : « le seigneur pourra reprendre le fief et en disposer ». Le lien vassalique est plus fort que les liens familiaux puisque, d'après cette « législation des fiefs » de Frédéric Barberousse (empereur d'Allemagne, XII^{ème} siècle), un vassal perd son fief si ses enfants n'obéissent pas au seigneur.

6 – Le lien vassalique est particulièrement fort entre les seigneurs et les simples chevaliers. Il est plus faible entre les seigneurs et les Grands (comtes, ducs), et plus faible encore entre les Grands et le roi. On parle de pyramide féodale car le système féodal est composé d'une base (les simples chevaliers), de différents degrés ou niveaux (seigneurs et Grands) et d'un sommet (le roi).

Correction de l'activité pages 50-51 sur le seigneur et ses vassaux

1 – Le seigneur de Brancion possède 4 châteaux. Une vingtaine de chevaliers vassaux sont à son service.

2 – Les acteurs de la cérémonie sont Guillaume, comte de Flandres, et ses vassaux. Le vassal promet à son seigneur « d'être fidèle à partir de cet instant au comte Guillaume, sans tromperie » et le jure sur les reliques des saints. C'est ce qu'on appelle « faire hommage ». En échange, le comte de Flandres donne une investiture à chacun des vassaux, c'est-à-dire un fief.

3 – Sur cette miniature, le vassal est devant son suzerain : il a posé un genou à terre et tendu ses mains jointes pour les placer entre celles de son seigneur. Le seigneur est assis en face de lui. Entre les deux, un clerc (un scribe = qui sait écrire) établit le compte-rendu (= procès-verbal) de la cérémonie. Cette image correspond à la phrase « puis ses mains étant jointes dans celles du comte qui les étreignit, ils s'allièrent par un baiser » du doc. 3.

4 – En plus du fief, le seigneur donne sa protection au vassal. Les trois obligations précises du vassal sont le conseil et les aides (militaire et financière).

5 – Un vassal qui ne remplit pas correctement ses obligations vis-à-vis du seigneur risque de perdre son fief : « le seigneur pourra reprendre le fief et en disposer ». Le lien vassalique est plus fort que les liens familiaux puisque, d'après cette « législation des fiefs » de Frédéric Barberousse (empereur d'Allemagne, XII^{ème} siècle), un vassal perd son fief si ses enfants n'obéissent pas au seigneur.

6 – Le lien vassalique est particulièrement fort entre les seigneurs et les simples chevaliers. Il est plus faible entre les seigneurs et les Grands (comtes, ducs), et plus faible encore entre les Grands et le roi. On parle de pyramide féodale car le système féodal est composé d'une base (les simples chevaliers), de différents degrés ou niveaux (seigneurs et Grands) et d'un sommet (le roi).